

N/REF : 13/02/2025 8H46 C:263673 I:35175
V/REF : N°OSMIL806670378
V/Email reçu le Jeudi 13/02/2025 a 8H46

FONCIA ALPES DAUPHINE

**15 RUE LESDIGUIERES
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 4,6,8,10,12 GLYCINES
4,6,8,10,12 ALLEE DES GLYCINES
38170 SEYSSINET PARISSET

St Martin-H, le 27 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 4 GLYCINES A SEYSSINET PARISSET - LES GLYCINES
MME GABA 06 81 81 01 53 LOCATAIRE
LOGEMENT DE MR MAFFEIN 1 ER ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT IMPORTANTS DANS LE LOGEMENT DE M
MAFFEIN

Donneur d'ordre : Mme J LOIODICE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 13/02/2025 A 16H00
DEBOUCHAGE COLONNE WC SDB CUISINE DEPUIS LE PIED DE SUD DANS LA CAVE
N°11 ET POMPAGE D EAU DANS L APPARTEMENT AU 1ER ETAGE
PREVOIR LE CURAGE ET PASSAGE CAMERA

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	360,88

TOTAL H.T.	360,88
T.V.A. a 10,00%	36,08
TOTAL T.T.C.En EURO	396,96

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN